

## **Synode sur l'Amazonie : des erreurs et des hérésies dénoncées par le cardinal Burke et Mgr Schneider**

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Église universelle](#), [En Une](#), [En Une](#), [Riposte Catholique](#), [Tribune](#)

**Date** : 12 septembre 2019

Repris, avec son autorisation, du site de nos amis de [L'Homme Nouveau](#).

\*

[Présentation de *L'Homme Nouveau* : Du 6 au 27 octobre, se déroulera le synode des évêques sur l'Amazonie. La publication de l'*Instrumentum Laboris*, le document préparatoire de ce synode, a suscité des craintes et des réactions chez plusieurs théologiens, clercs et fidèles laïcs. Ce texte avait déjà fait l'objet de vives critiques par le cardinal Müller et le cardinal Brandmüller. Le cardinal Burke (déjà auteur d'une lettre à destination des cardinaux et pointant du doigt les erreurs de l'*Instrumentum Laboris*) et Mgr Schneider ont choisi de présenter à l'ensemble des fidèles catholiques, six sujets gravement problématiques ressortant du texte préparatoire. Ils invitent à « *une croisade de prière et de jeûne afin d'implorer Dieu pour que l'erreur et l'hérésie ne pervertissent pas la prochaine assemblée extraordinaire du synode des évêques sur l'Amazonie* ». Voici une traduction de leur lettre ouverte.]

\*

Divers prélats et commentateurs fidèles laïcs, ainsi que des institutions laïques, ont mis en garde sur le fait que les auteurs de l'*Instrumentum Laboris*, publié par le secrétariat du Synode de Évêques pour servir de base pour la discussion durant la prochaine assemblée

extraordinaire sur l'Amazonie, ont inséré de graves erreurs théologiques et des hérésies dans le document.

Nous invitons le clergé catholique et les fidèles à participer à une croisade de prière et de jeûne afin d'implorer Notre Seigneur et Sauveur, par l'intercession de la Sainte Vierge sa Mère, pour les intentions suivantes :

- Que les erreurs théologiques et les hérésies insérées dans l'*Instrumentum Laboris* ne soient pas approuvées durant l'assemblée synodale.
- Qu'en particulier le Pape François, dans l'exercice de son ministère pétrinien, puisse confirmer ses frères dans la foi par un rejet sans ambiguïté des erreurs de l'*Instrumentum Laboris*, et qu'il ne consente pas à l'abolition du célibat sacerdotal dans l'Église latine en introduisant la pratique de l'ordination d'hommes mariés, les dits « *virii probati* », pour le sacerdoce sacré.

Nous proposons une croisade de quarante jours de prière et de jeûne à commencer le 17 septembre et à terminer le 26 octobre 2019, le jour précédant la conclusion de l'assemblée extraordinaire du Synode des Évêques sur l'Amazonie. Quiconque serait informé de la croisade après la date officielle de son commencement, pourrait bien sûr s'y joindre à n'importe quel moment.

Durant les quarante jours de la croisade de prière et de jeûne, nous invitons à prier au moins une dizaine du Saint Rosaire et à jeûner une fois par semaine pour les intentions mentionnées plus haut. Selon la tradition de l'Église, jeûner consiste à manger un seul repas complet dans la journée et, en addition, il est possible d'y ajouter deux petites collations. Jeûner au pain et à l'eau est également recommandé pour ceux qui sont capables de faire ainsi.

Il est de notre devoir de faire prendre conscience aux fidèles de quelques-unes des erreurs répandues dans l'*Instrumentum Laboris*. En guise d'introduction, il faut observer que le document est long et qu'il est marqué par un langage qui n'est pas clair dans sa compréhension, tout spécialement ce qui concerne le dépôt de la foi (*depositum fidei*). Parmi les principales erreurs, nous notons plus particulièrement les suivantes :

## 1. Un panthéisme implicite

L'*Instrumentum Laboris* promeut une socialisation païenne de la « Terre Mère », reposant sur la cosmologie des tribus amazoniennes, implicitement panthéiste.

- Les peuples aborigènes découvrent comment toutes les parties « *sont des dimensions qui existent de façon constitutive en relation, formant un tout vital* »(n°21) et ainsi vivent « *en communion avec la nature comme un tout* » (n°18) et « *en dialogue avec les esprits* » (n° 75).
- Leur vie et leur « *bonne manière de vivre* » sont caractérisées par « *l'harmonie des relations* » entre « *le cosmos total- nature, hommes, l'être suprême* » et « *les diverses forces spirituelles* » (n° 12 et 13), résumé dans le « *mantra* » du Pape François : « *tout est connecté* » (n° 25).

- Les croyances et les rites des « *guérisseurs traditionnels* » (n° 88 et 89) concernant « *la divinité aux noms multiples* », agissant avec et en relation avec la nature (n° 25) « *créent harmonie et équilibre entre les êtres humains et le cosmos* » (n° 87).
- Ainsi, nous devons écouter les pleurs de la « *terre Mère* » (n° 146), arrêter son extermination (n° 17) et vivre sainement en harmonie avec elle (n° 85).

Le Magistère de l'Église rejette un tel panthéisme implicite comme incompatible avec la Foi catholique : « *La chaleur de la Terre Mère, dont la divinité s'étend à toute la création, comble, dit-on, le fossé entre la création et le Dieu-Père transcendant du judaïsme et du christianisme en écartant la perspective de devoir être jugés par un tel Être.* » (Conseil Pontifical pour la Culture et Conseil Pontifical pour le Dialogue interreligieux, « *Jésus Christ, le porteur d'eau vive : une réflexion chrétienne sur le « Nouvel Age* », 2.3.1)

Dans l'affirmation suivante, le Magistère de l'Église rejette panthéisme et relativisme en enseignant ceci :

« *Ils (NDT : les adeptes du Nouvel Age) tendent à relativiser la doctrine religieuse en faveur d'une vague vision mondialiste exprimée comme un système de mythes et de symboles habillés d'un langage religieux. De plus, ils proposent souvent un concept panthéiste de Dieu qui est incompatible avec les Saintes Ecritures et la Tradition chrétienne. Ils remplacent la responsabilité personnelle envers Dieu pour nos actions par un sens du devoir envers le cosmos, renversant par conséquent le véritable concept de péché et le besoin de rédemption à travers le Christ.* » (Jean-Paul II, *Adresse aux évêques américains de l'Iowa, du Kansas, du Missouri et du Nebraska, visite « Ad Limina* », 28 mai 1993).

## **2. Les superstitions païennes comme sources de la révélation divine et comme voies alternatives pour le salut**

L'*Instrumentum Laboris* retire, de son implicite conception panthéiste, un concept erroné de la Révélation divine, affirmant dans l'ensemble que Dieu continue de se communiquer Lui-même dans l'histoire à travers la conscience des peuples et les cris de la nature. Selon cette vision, les superstitions païennes des tribus amazoniennes sont une expression de la Révélation divine méritant une attitude de dialogue et d'acceptation de la part de l'Église :

L'Amazonie est une « *place théologique* » où la foi « *ou l'expérience de Dieu dans l'histoire* » est vécue ; c'est « *une source particulière de la révélation de Dieu : des lieux épiphoniques* » où « *les caresses de Dieu* » deviennent « *incarnées dans l'histoire* » (n° 19).

L'Église doit « *découvrir la présence incarnée et active de Dieu* » dans « *la spiritualité des peuples d'origine* » (n° 33), reconnaissant en eux « *d'autres avenues/voies* » (n° 39), puisque l'Esprit Créateur « *a nourri la spiritualité de ces peuples pendant des siècles, même avant la proclamation de l'Évangile* » (n° 120), leur enseignant « *la foi en Dieu Créateur Père-Mère* » et « *la relation vivante avec la nature et la « Terre Mère* » ainsi qu' « *avec les ancêtres* » » (n° 121).

À travers le dialogue, l'Église doit éviter d'imposer des « doctrines pétrifiées » (n° 38), « des formulations de la foi exprimées avec d'autres références culturelles » (n° 120), et une « attitude corporatiste qui réserve le salut uniquement à son propre credo ». (n° 39) ; en faisant ainsi, l'Église marchera « en cherchant son identité vers l'unité dans le Saint Esprit ». (n° 40)

Le Magistère de l'Église rejette la relativisation du caractère unique de la Révélation de Dieu contenue dans les Saintes Écritures et la Tradition sacrée, en enseignant ceci :

*« L'Église a toujours vénéré les divines Écritures, comme elle le fait aussi pour le Corps même du Seigneur, elle qui ne cesse pas, surtout dans la sainte liturgie, de prendre le pain de vie sur la table de la Parole de Dieu et sur celle du Corps du Christ, pour l'offrir aux fidèles. Toujours elle eut et elle a pour règle suprême de sa foi les Écritures, conjointement avec la sainte Tradition, puisque, inspirées par Dieu et consignées une fois pour toutes par écrit, elles communiquent immuablement la Parole de Dieu lui-même et font résonner dans les paroles des prophètes et des Apôtres la voix de l'Esprit Saint. »* (Second Concile du Vatican, Constitution dogmatique *Dei Verbum*, n° 21)

Le Magistère de l'Église affirme qu'il n'y a qu'un unique Sauveur, Jésus-Christ, et que l'Église est son unique Corps mystique et Épouse :

*« Par conséquent, compte tenu de l'unicité et de l'universalité de la médiation salvifique de Jésus-Christ, on doit croire fermement comme vérité de foi catholique en l'unicité de l'Église fondée par le Christ. Tout comme il existe un seul Christ, il n'a qu'un seul Corps, une seule Épouse : une « seule et unique Église catholique et apostolique ». De plus, les promesses du Seigneur de ne jamais abandonner son Église (cf. Mt 16,18 ; 28,20) et de la guider par son Esprit (cf. Jn 16, 13) impliquent, selon la foi catholique, que l'unicité et l'unité, comme tout ce qui appartient à l'intégrité de l'Église, ne feront jamais défaut. »* (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Déclaration *Dominus Iesus* sur l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus Christ et de l'Église, n° 16)

### **3. Dialogue interculturel au lieu d'évangélisation**

L'*Instrumentum Laboris* contient la théorie erronée que les peuples autochtones ont déjà reçu la révélation divine et que l'Église catholique en Amazonie devrait opérer « une conversion pastorale et missionnaire », au lieu d'introduire la doctrine et la pratique de la vérité et du bien universels. L'*Instrumentum Laboris* affirme également que l'Église doit s'enrichir des symboles et des rites des peuples autochtones:

- Une « Église en chemin » évite le risque de « proposer une solution avec une valeur universelle » ou l'application d' « un corps monolithique de doctrine regardé par tous » (n° 110), et favorise l'interculturalité, c'est-à-dire « un enrichissement mutuel des cultures dans le dialogue », parce que « les sujets actifs de l'interculturalité sont les peuples autochtones eux-mêmes » (n°122).
- En outre, l'Église reconnaît « la spiritualité autochtone comme une source de richesse pour l'expérience chrétienne » et se charge d' « une catéchèse qui assume le langage et le

*sens des récits des cultures indigènes et d'ascendance africaine » (n° 123).*

- En partageant mutuellement « *leurs expériences de Dieu* », les croyants font « *de leurs différences un stimulus de croissance et d'approfondissement de leur propre foi* » (n° 136).

Le Magistère de l'Église rejette l'idée que l'activité missionnaire soit simplement un enrichissement interculturel, en enseignant ceci :

*« Les initiatives particulières par lesquelles les prédicateurs de l'Évangile envoyés par l'Église et allant dans le monde entier s'acquittent de la tâche d'annoncer l'Évangile et d'implanter l'Église parmi les peuples ou les groupes humains qui ne croient pas encore au Christ, sont communément appelées « missions » (...). La fin propre de cette activité missionnaire est l'évangélisation et l'implantation de l'Église dans les peuples ou les groupes humains dans lesquels elle n'a pas encore été enracinée (...). Mais le moyen principal de cette implantation, est la proclamation de l'Évangile de Jésus Christ . » (Second Concile du Vatican, Décret Ad Gentes, n° 6)*

*« Par l'inculturation, l'Église incarne l'Évangile dans les diverses cultures et, en même temps, elle introduit les peuples avec leurs cultures dans sa propre communauté; elle leur transmet ses valeurs, en assumant ce qu'il y a de bon dans ces cultures et en les renouvelant de l'intérieur. Pour sa part, l'Église, par l'inculturation, devient un signe plus compréhensible de ce qu'elle est et un instrument plus adapté à sa mission. » (Jean-Paul II, Encyclique Redemptoris Missio, n° 52)*

#### **4. Une conception erronée de l'ordination sacramentelle, postulant des ministres du culte des deux sexes pour accomplir même des rites chamaniques**

Au nom de l'inculturation de la foi, et sous le prétexte du manque de prêtres pour célébrer fréquemment l'Eucharistie, l'*Instrumentum Laboris* est en faveur d'adapter les ministères ordonnés catholiques aux coutumes ancestrales des peuples aborigènes, accordant aux femmes des ministères officiels et ordonnant les dirigeants mariés de la communauté comme prêtres de second rang, privés d'une partie de leur pouvoir ministériel mais autorisés à célébrer des rites chamaniques :

- Comme « *le cléricalisme est inacceptable sous toutes ses formes* »(n° 127) « *un changement est nécessaire en ce qui regarde le critère de sélection et de préparation des ministres autorisés à célébrer l'Eucharistie* » (n° 126), étudiant la possibilité de l'ordination presbytérale « *pour des anciens, préférablement indigènes, respectés et acceptés dans leur communauté, même s'ils ont une famille stable et existante* » (n° 129), ceci montrant « *une autre manière d'être l'Église (...) sans la censure, le dogmatisme ou les disciplines rituelles.* » (n° 138).
- Parce que, dans les cultures de l'Amazonie, « *l'autorité est rotative* », il serait opportun « *de reconsidérer l'idée que l'exercice de la juridiction (pouvoir du gouvernement) doit être lié dans tous les domaines (sacramentel, juridique,*

*administratif) et de façon permanente au sacrement de l'Ordre sacré ». (n° 127)*

- *L'Église doit « identifier le type de ministère officiel qui peut être conféré aux femmes » (n° 129).*
- *Reconnaissance doit être donnée « aux rites et cérémonies indigènes » qui « créent une harmonie et un équilibre entre les êtres humains et le cosmos » (n° 87), de même qu' « aux éléments traditionnels qui sont parts des processus de guérison » pratiqués par les « guérisseurs anciens » (n° 88) dont « les rites, les symboles et les styles de célébration » devraient être intégrés dans « les rituels sacramentels et liturgiques ». (n° 126)*

Le Magistère de l'Église rejette de telles pratiques, et leurs idées implicites, en enseignant ceci :

*« Le sacerdoce ministériel diffère essentiellement du sacerdoce commun des fidèles parce qu'il confère un pouvoir sacré pour le service des fidèles. Les ministres ordonnés exercent leur service auprès du peuple de Dieu par l'enseignement (munus docendi), le culte divin (munus liturgicum) et par le gouvernement pastoral (munus regendi). » (Catéchisme de l'Église catholique, n° 1592)*

*« Le Christ, Fils unique du Père, du fait même de son incarnation, est constitué Médiateur entre le ciel et la terre, entre le Père et le genre humain. En pleine harmonie avec cette mission, le Christ est resté durant toute sa vie dans l'état de virginité, qui signifie son dévouement total au service de Dieu et des hommes. Ce lien profond qui, dans le Christ, unit la virginité et le sacerdoce, se reflète en ceux à qui il échoit de participer à la dignité et à la mission du Médiateur et Prêtre éternel, et cette participation sera d'autant plus parfaite que le ministre sacré sera affranchi de tout lien de la chair et du sang. » (Paul VI, Encyclique Sacerdotalis Caelibatus, n° 21)*

*« La volonté de l'Église trouve sa dernière motivation dans le lien du célibat avec l'Ordination sacrée, qui configure le prêtre à Jésus Christ Tête et Époux de l'Église. L'Église, comme Épouse de Jésus Christ veut être aimée par le prêtre de la manière totale et exclusive avec laquelle Jésus Christ Tête et Époux l'a aimée. Le célibat sacerdotal alors, est don de soi dans et avec le Christ à son Église, et il exprime le service rendu par le prêtre à l'Église dans et avec le Seigneur. » (Jean-Paul II, Exhortation apostolique Pastores dabo vobis, n° 29)*

*« L'ordination sacerdotale, par laquelle est transmise la charge, confiée par le Christ à ses Apôtres, d'enseigner, de sanctifier et de gouverner les fidèles, a toujours été, dans l'Église catholique depuis l'origine, exclusivement réservée à des hommes. (...) D'autre part, le fait que la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Église, n'ait reçu ni la mission spécifique des Apôtres ni le sacerdoce ministériel montre clairement que la non admission des femmes à l'ordination sacerdotale ne peut pas signifier qu'elles auraient une dignité moindre ni qu'elles seraient l'objet d'une discrimination. (...) C'est pourquoi, afin qu'il ne subsiste aucun doute sur une question de grande importance qui concerne la constitution divine elle-même de l'Église, je déclare, en vertu de ma mission de confirmer mes frères (cf. Lc22,32), que l'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Église. » (Jean-Paul II, Lettre*

apostolique *Ordinatio Sacerdotalis*, n° 1, 3 et 4)

## 5. Une « écologie intégrale » qui dévalorise la dignité humaine

En accord avec ses vues implicitement panthéistes, l'*Instrumentum Laboris* relativise l'anthropologie chrétienne qui reconnaît la personne humaine comme créée à l'image de Dieu et donc le sommet de la création matérielle (Gen 1, 26-31). À l'opposé, il considère l'humain comme un simple lien dans la chaîne écologique de la nature, regardant le développement socio économique comme une agression envers la « Terre Mère ».

- « *Un aspect fondamental de l'origine du péché humain est de se détacher de la nature et de ne pas la reconnaître comme une part de l'humain en exploitant la nature sans limites.* »(n° 99)
- « *Un nouveau paradigme de l'écologie intégrale* »(n°56) devrait se fonder sur « *la sagesse des peuples indigènes* » et sur leur vie quotidienne qui « *nous enseigne à nous reconnaître comme part du biome* » (n° 102), « *part de l'écosystème* » (n° 48), « *part de la nature* ». (n° 17)

Le Magistère de l'Église rejette les opinions suivantes : que les hommes ne possèdent pas une dignité unique au-dessus du reste de la création matérielle, et que le progrès technique est lié au péché, en enseignant ceci :

« *Aux hommes, Dieu accorde même de pouvoir participer librement à sa providence en leur confiant la responsabilité de « soumettre la terre et de la dominer » (cf. Gn 1, 26-28). Dieu donne ainsi aux hommes d'être causes intelligentes et libres pour compléter l'œuvre de la Création, en parfaire l'harmonie pour leur bien et celui de leurs prochains.* » (Catéchisme de l'Église catholique, n° 307)

## 6. Un collectivisme tribal qui amoindrit le caractère propre de la personne et la liberté

Selon l'*Instrumentum Laboris*, une « *conversion écologique* » intégrale inclut l'adoption du modèle social collectif des tribus aborigènes dans lesquelles la personnalité individuelle et la liberté sont amoindries :

- « *Le concept de *sumak kawsay* ["bonne vie"] a été construit à partir de la sagesse ancestrale des peuples et nations indigènes. Il s'agit d'un mot riche d'expérience, plus ancien et plus réel qui propose un style de vie communautaire où tous SENTENT, PENSENT et AGISSENT de la même façon, comme un fil de laine qui maintient, enveloppe et protège, comme un poncho de différentes couleurs* »(Appel « *Le Cri du Sumak Kawsay en Amazonie* », cité dans la note 5 du n° 12).
- « *La vie en Amazonie est intégrée et unifiée au territoire ; il n'y a pas de séparation ou de division entre les parties. Cette unité inclut toute l'existence : travail, repos, relations humaines, rites et célébrations. Chaque chose est partagée ; les espaces privés, si caractéristiques de la modernité, sont réduits au minimum. La vie avance sur un chemin*

*commun où les tâches et les responsabilités sont distribuées et partagées dans le but du bien commun. Il n'y a pas de place pour l'idée d'un individu détaché de la communauté ou du territoire. » (n° 24)*

Le Magistère de l'Église rejette de telles opinions en enseignant ceci :

*« La personne humaine doit toujours être comprise dans sa singularité inimitable et inéluctable. De fait, l'homme existe avant tout comme subjectivité, comme centre de conscience et de liberté, dont l'histoire unique et non comparable à aucune autre exprime l'impossibilité de le réduire à quelque tentative que ce soit de l'enfermer dans des schémas de pensée ou dans des systèmes de pouvoir, idéologiques ou non. » (Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, n° 131)*

*« À juste titre, l'homme apprécie la liberté et la cherche passionnément : à juste titre, il veut et doit former et conduire, de sa libre initiative, sa vie personnelle et sociale, en assumant personnellement la responsabilité. (Veritatis Splendor, n° 24) De fait, non seulement la liberté permet à l'homme de modifier convenablement l'état de choses qui lui est extérieur, mais elle détermine la croissance de son être en tant que personne, par des choix conformes au vrai bien : (Catéchisme de l'Église catholique, n° 1733) de la sorte, l'homme s'engendre lui-même, il est le père de son propre être (Saint Grégoire de Nysse, De Vita Moysis), il construit l'ordre social. » (Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, n° 135)*

## **Conclusion**

Les erreurs théologiques et les hérésies, implicites et explicites, dans l'*Instrumentum Laboris* de l'imminente assemblée extraordinaire du Synode des Évêques sur l'Amazonie, sont une manifestation alarmante de la confusion, de l'erreur et de la division qui affectent l'Église d'aujourd'hui. Personne ne peut s'excuser de ne pas être informé de la gravité et de la situation, et de ne pas prendre les mesures appropriées par amour pour le Christ et pour sa vie avec nous dans l'Église. Par-dessus tout, tous les membres du Corps mystique du Christ, en présence d'une telle menace contre son intégrité, doivent prier et jeûner pour le bien éternel de ses membres qui risquent d'être scandalisés, c'est-à-dire induits dans la confusion, dans l'erreur, dans la division par ce texte pour le Synode des Évêques. De plus, chaque catholique, comme un vrai soldat du Christ, est appelé à protéger et à promouvoir les vérités de la foi et la discipline par lesquelles ces vérités sont honorées dans la pratique, de peur que la solennelle assemblée des évêques au Synode ne trahisse la mission du Synode qui est « *d'aider de ses conseils le Pontife Romain pour le maintien et le progrès de la foi et des mœurs, pour conserver et affermir la discipline ecclésiastique (...)* » (Droit Canon, n° 342).

Le 13 octobre 2019, lors de la tenue de l'assemblée extraordinaire du Synode des Évêques sur l'Amazonie, aura lieu la canonisation du bienheureux cardinal John Henry Newman. Puissent le Saint Père et tous les membres de l'assemblée extraordinaire du Synode des Evêques sur l'Amazonie, entendent et acceptent l'enseignement lumineux de ce nouveau saint de l'Eglise, par lequel il prévient contre des erreurs théologiques semblables à celles mentionnées plus haut dans l'*Instrumentum Laboris* :



« Les crédos privés, les religions capricieuses peuvent être très voyants et s'imposer à beaucoup de nos jours; les religions nationales peuvent s'étaler sur une grande échelle de façon inerte, et occuper le terrain pendant des siècles, et distraire l'attention ou semer la confusion dans le jugement des savants ; mais, à la longue, il apparaîtra que, ou bien la Religion catholique est en vérité et vraiment la préfiguration du monde invisible dans celui-ci, ou bien qu'il n'y a rien de positif, rien de dogmatique, rien de réel dans nos idées sur d'où nous venons et où nous allons. » (*Discourses to Mixed Congregations*, XIII)

« Jamais la Sainte Église n'a eu autant besoin de champions contre [l'esprit de libéralisme dans la religion] qu'actuellement, alors que, hélas, c'est une erreur se répandant comme un piège sur le monde entier ; [...] Le libéralisme dans la religion est la doctrine qui affirme qu'il n'existe aucune vérité positive dans la religion, et que toutes les croyances se valent, position dont l'enseignement prend substance et force de jour en jour actuellement. C'est inconsistant avec la reconnaissance de n'importe quelle religion comme vraie. Il enseigne que toutes doivent être tolérées, car toutes sont des questions d'opinions. La religion révélée n'est pas une vérité, mais un sentiment et un goût; pas un fait objectif; pas un fait miraculeux: et donc c'est le droit de chaque individu de lui faire dire ce qui lui plaît le plus. La dévotion n'est pas nécessairement fondée sur la foi. Les hommes peuvent fréquenter les Églises protestantes ou l'Église catholique, peuvent recevoir de la nourriture des deux et n'appartenir à aucune. Ils peuvent fraterniser ensemble dans des pensées spirituelles et des sentiments, sans avoir de doctrines communes et éprouver la nécessité d'en posséder. » (*Biglietto Speech*, 12 mai 1879)

Que Dieu, par l'intercession de tant de vrais missionnaires catholiques qui évangélisèrent les peuples indigènes des Amériques, parmi lesquels sont saint Turibius de Mongrovejo et saint José de Anchieta, et par l'intercession des saints que les peuples indigènes ont donnés à l'Église, parmi lesquels sont saint Juan Diego et sainte Catherine Tekakwitha, et tout spécialement par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine du Saint Rosaire, qui vainc toute hérésie, accorde que les membres de la prochaine assemblée du Synode des Évêques sur l'Amazonie et le Saint Père soient protégés du danger d'approuver des erreurs doctrinales et des ambiguïtés, et de miner la règle apostolique du célibat sacerdotal.

Cardinal Raymond L. Burke - Mgr Athanasius Schneider

12 septembre 2019. Fête du Très saint Nom de Marie